


## Annexe 4 : Extraits de photos des sessions ordinaires, extraordinaires et travaux spéciaux de l'ITIE Gabon



443 Partages

Partager Tweeter Email Partager Partager

La première session ordinaire du groupe multipartite de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) s'est tenue ce 03 mai 2021. C'était l'occasion pour les différentes parties prenantes à un retour rapide du Gabon au sein de l'Initiative d'aborder les questions relatives à la méthodologie de travail et des actions à mettre en place pour conduire au dépôt de la candidature du Gabon dans quelques mois devant l'organisation basée à Oslo en Norvège.



PLUS D'INFO. PLUS PRÈS DE VOUS.

**L'UNION**  
lunion.ga

Le Gabon, notre quotidien.

INFORMEZ-VOUS TOUT EN Lisant L'UNION

ACCUEIL ÉCONOMIE POLITIQUE SPORT SOCIÉTÉ & CULTURE PERSONNES

Accueil / Gabon économie / ITIE : affiner le dossier de candidature du Gabon



### ITIE : AFFINER LE DOSSIER DE CANDIDATURE DU GABON

**4 Economie** **MATIN**

## INDUSTRIES EXTRACTIVES

# Le Gabon peaufine son retour à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives

**Pour son retour à l'ITIE, le Gabon entend déposer sa candidature au cours du troisième trimestre 2021**

**Marcel Saint-clair EYENE**

Le Gabon peaufine son retour à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE). Il s'agit pour le pays, d'honorer une exigence du Fonds monétaire international (FMI) qui consiste à réintégrer cette organisation. Dans ce cadre, le groupe d'intérêt local a tenu sa première session ordinaire y relative, le 3 mai 2021 à Libreville.

Cette session marquait le lancement des grandes actions devant être initiées pour le retour du pays au sein de l'Initiative. Selon Léontine Tanla Oyouomi Loumbou Bibey, la présidente du Groupement d'intérêt ITIE Gabon, la rencontre avait pour objectif de « réfléchir au plan de travail qui doit être présenté à Oslo avant le dépôt de candidature qui devrait se faire normalement au cours du troisième trimestre 2021, si nous sommes à jour dans nos travaux ».

De manière précise, plusieurs actions devraient donc être posées avant cette date. Elles concernent entre autres la préparation du plan de travail et la réflexion à la constitution du dossier de candidature du Gabon, a expliqué Tanla Oyouomi Loumbou Bibey.

Et d'ajouter, « L'ITIE permet de mettre en cohérence les flux du secteur extractif et la manière dont ceux-ci, une fois valorisés, peuvent être mobilisés pour satisfaire les besoins des populations. Il y a un nouveau décret qui vient structurer le fonctionnement du groupe multipartite et à ce niveau-là, nous allons réfléchir au plan de travail et tout ce qui permettra de constituer le dossier du Gabon pour permettre ce retour ».

Le retour du Gabon à l'ITIE passe par un certain nombre d'exigences que chaque composante du groupe multipartite doit satisfaire, a précisé Tanla Oyouomi Loumbou Bibey. Ce n'est qu'après l'atteinte de ces objectifs-là et la constitution du dossier, que le retour sera effective ou non, a-t-elle ajouté.

Au sein de la société civile cette démarche est également saluée. De ce fait, elle entend jouer à fond sa partition, en vue de l'implémentation de la bonne gouvernance dans la gestion des matières premières du pays. Une approche soutenue par Georges Mpaga, leader de la société civile et membre du Groupement d'intérêt ITIE.

Gabon. « L'implication de la société civile au sein du processus, même au niveau du conseil d'administration de l'ITIE à Oslo et à travers la coalition Publiée ce que vous Payez, est très important, a-t-il indiqué.

De l'avis de Georges Mpaga, « Ce rôle vise à s'assurer que les revenus du secteur extractif sont gérés de manière transparente pour le bien commun. Que ces revenus servent à lutter contre les inégalités, à lutter contre la malédiction des matières premières. Parce qu'il a été constaté qu'il y a plusieurs pays qui sont producteurs de pétrole, de gaz et des mines, sont marqués par des indicateurs particulièrement catastrophiques : une pauvreté endémique, un faible niveau de développement (...) Donc il y a un problème de redistribution, un problème de gestion transparente, un problème de gouvernance du secteur extractif. Le rôle de l'ITIE est de corriger ces situations, ces contextes qui ne sont pas tout à fait convenables. L'ITIE a donc pour vocation de s'assurer que les revenus profitent au grand nombre ».

Pour rappel, c'est en 2013 que le Gabon a été suspendu de l'Initiative pour la transparence des industries extractives. Il lui était reproché un défaut de transparence dans la gouvernance des industries extractives. ■

**1 ER MAI**

### Le gouvernement défend son action en faveur

